

## Communiqué de presse

Cergy, le 4 juin 2021

### ENSEMBLE CONTRE LE CANCER DU COL DE L'UTERUS

**Dans le département du Val-d'Oise, l'Assurance Maladie, le Site du Val-d'Oise du Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers Île-de-France (CRCDC-IDF) et le comité départemental de la Ligue Contre le Cancer se mobilisent pour le dépistage organisé du cancer du col de l'utérus mis en œuvre depuis l'été 2020.**

Chaque année près de 3 000 femmes développent un cancer du col de l'utérus et 1100 d'entre elles en meurent.

Pourtant, le cancer du col de l'utérus peut être évité soit par la vaccination, soit par le dépistage qui permet de détecter des lésions précancéreuses et de les traiter avant son évolution en cancer.

Il s'agit généralement d'une infection par un papillomavirus humain transmissible (HPV) par voie sexuelle.

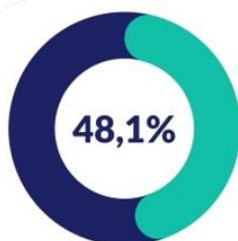
Nos modes de vie et nos antécédents médicaux personnels peuvent augmenter les risques de développer un cancer du col de l'utérus (tabagisme, multiplicité des partenaires sexuels, infection par le VIH etc.).

La campagne nationale de sensibilisation a pour objectif de rappeler aux femmes âgées de 25 à 65 ans l'importance de se faire dépister, y compris les femmes vaccinées ou ménopausées. Le dépistage permet de traiter très facilement des lésions précancéreuses et si un cancer est détecté tôt, ce sont des traitements moins lourds et des chances de guérison améliorées.

C'est simple, si vous n'avez pas réalisé d'examen depuis 3 ans, un courrier d'invitation vous est adressé par le CRCDC pour vous inciter à consulter un professionnel de santé (gynécologue, médecin traitant, sage-femme). Le test de dépistage doit être réalisé dans les intervalles recommandés : tous les 3 ans entre 25 et 29 ans et tous les 5 ans entre 30 et 65 ans si le dernier examen était normal. Vous n'avez pas reçu de courrier d'invitation, n'hésitez pas à contacter le CRCDC.

Le dépistage repose sur l'analyse d'un prélèvement au niveau du col de l'utérus (appelé communément "frottis"). Il permet de détecter au plus tôt des cellules anormales du col de l'utérus ou la présence du virus HPV.

Dans le cadre de ce programme, l'Assurance Maladie prend en charge à 100 % le test de dépistage sans avance de frais. La consultation chez le professionnel de santé est remboursée dans les conditions habituelles.



Des femmes ont  
participé à ce dépistage

47 646



Courriers d'invitation  
envoyés

**Assurance Maladie du Val d'Oise**

2 rue des Chauffours - 95017 Cergy

Site Internet : [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

Site internet pour nous contacter : [www.ameli.fr/assure/adresses-et-contacts](http://www.ameli.fr/assure/adresses-et-contacts)

36 46 (appel gratuit) Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 08h30 – 17h30

**Contacts presse :**

- Ingrid MOMET ☎ 01 79 42 23 55
- Samira SALAH ☎ 01 34 22 23 87

✉ [communication.cpam-cergyponoise@assurance-maladie.fr](mailto:communication.cpam-cergyponoise@assurance-maladie.fr)

**CRCDC-IDF SITE DU VAL-D'OISE**

Immeuble Le Centaure -14 A avenue du Centaure - 95800 Cergy Saint-Christophe

0800 332 357 (appel gratuit)

Site internet : <https://www.depistage-cancers-idf.org/>

**Ligue contre le Cancer**

Comité du Val d'Oise - 2 boulevard Jean Allemane -95100 Argenteuil

[www.ligue-cancer.net/cd95](http://www.ligue-cancer.net/cd95)